

<p style="text-align: center;">Gembloux Mandature 2001-2006 Bilan de la Majorité BAILLI-ECOLO</p>
--

En 2001, à l'entame de la présente législature, le Programme de Politique Générale de la Majorité BAILLI-ECOLO se déclinait avec 8 objectifs.

Aujourd'hui à moins de 6 mois de la fin de la législature et avant que chacune des deux formations entame sa propre campagne électorale, nous présentons le bilan de la majorité BAILLI-ECOLO en rendant compte de la réalisation de nos 8 objectifs de 2001 et des difficultés que nous avons dû dépasser.

1. La maîtrise de la gestion

1.1. Finances et fiscalité

Grâce aux assainissements que la Ville vient de réaliser et aux aides que la Région Wallonne lui a accordées, l'équilibre du budget communal est rétabli.

Les additionnels sont passés de 8 à 7,8% pour l'impôt des personnes physiques et de 2800 à 2600 pour le précompte immobilier. Gembloux s'aligne progressivement sur la moyenne régionale.

D'autres taxes et redevances ont aussi été diminuées (sur les terrasses fixes ou sur la délivrance de passeports et de cartes d'identité), voire supprimées (sur les étals).

Quant à la redevance pour la collecte des déchets, elle est passée de 40 % à 90 % du taux de couverture sur indication de la Région Wallonne.

1.2. Le Personnel Communal

Gembloux a reçu de la Région Wallonne le label « Communes à bras ouverts » en 2003 pour ses efforts en matière d'accessibilité des services administratifs.

Pour la voirie, un cantonnier a pu être affecté en permanence dans la plupart des villages.

Un nouveau cadre du personnel est arrêté pour responsabiliser davantage les différents services et les coordonner.

Une implantation administrative moderne et unique à proximité du château du Bailli, est à l'étude. Elle doit assurer le regroupement des services, leur fonctionnalité et leur efficacité.

2. L'amélioration et l'aménagement du cadre de vie des gembloutois

Le plan de gestion que la Région Wallonne a imposé à la Ville dès 2001 a limité le recours à l'emprunt à 100 € par an et par habitant, soit une capacité d'investissements communaux de 2.100.000 € par an ce qui ne nous a pas empêchés de déployer de la créativité, de la volonté, de la disponibilité et d'aller chercher des financements extérieurs pour le développement de nos politiques.

Les chantiers dans les voiries et les bâtiments communaux réalisés entre 2001 et 2006 sont nombreux (voir annexe) et intéressent tant Gembloux que nos villages.

Ils compensent déjà grandement les manques d'entretien dénoncés pendant de longues années sous les législatures précédentes.

La sécurité routière n'est pas en reste puisque la Ville a investi dans les zones 30, passages pour piétons, plateaux surélevés, effets de porte, chicanes, éléments ralentisseurs, qui protègent les usagers vulnérables, les enfants, les aînés, ou les personnes à mobilité réduite, tant en Ville que dans les villages.

Gembloux-Ville se développe non plus dans une logique de quartier comme au XIXe ou dans la 1^e moitié du XXe siècle, mais comme une vraie entité urbaine diversifiée. Les limites de l'agglomération se définissent progressivement avec une préoccupation d'harmonie et du respect du cadre de vie.

Les sites industriels désaffectés se reconvertissent à commencer par ceux de la Sucrierie, de la Coutellerie Pierard et de la Manufacture. La Ville se redensifie notamment dans un partenariat public/privé, dans le cadre d'un dossier de revitalisation urbaine. Le quartier de la gare se restructure. Des logements se sécurisent et s'assainissent dans le Centre ancien qui est en voie de requalification. Une véritable dynamique urbaine est en marche.

Avec le Plan Communal de Développement Rural (PCDR), viennent des projets mobilisateurs :
dans les villages Grand-Leez : la maison de village

Les Isnes et Ernage : la création d'une place, cœur de village : ...

Beuzet et Bossière : le réaménagement de la place

Grand-Manil : l'aménagement d'un espace convivial

Des liaisons vertes entre Corroy et Grand-Manil, Lonzée et Gembloux

à Gembloux : La création d'un espace « jeune ».

...

La mobilité, nouveau grand défi important pour la Ville et nos villages vient d'être appréhendée dans un PICM mené en collaboration avec 4 autres communes de notre bassin de mobilité et les instances régionales (MET, TEC) voire fédérale (SNCB).

Cette nouvelle dynamique aboutit notamment à un projet novateur et ambitieux « Gembloux, ville cyclable » qui permet de développer les aménagements cyclables adéquats en parallèle à la sensibilisation et à l'éducation des familles et des enfants.

La prévention et la gestion des déchets se sont développées autour de projets pilotes : l'opération « Les consommateurs ont la parole » soutenu par la Fondation Roi Baudouin et par les principales enseignes locales de distribution, et le compostage à domicile.

3. Le soutien du développement économique durable de Gembloux et la valorisation de son label Agrobiopôle

Au long de 6 années, la Ville s'est investie concrètement dans la reconversion du CRA – CWRA, dans le développement du Parc Scientifique Crealys, pour l'extension du Parc Economique de Sauvenière, dans la constitution de l'ASBL Agrobiopôle Wallon en 2002 et pour ses partenariats.

L'Agence de Développement Local a pris de nouvelles initiatives.

Gembloux vient d'être une des premières communes wallonnes à constituer une Commission Communale Consultative du Commerce.

4. La mise en œuvre d'une politique sociale réfléchie, globale et solidaire

En matière sociale aussi, la politique de la majorité s'est traduite par des actions et des réalisations qui ont amélioré la vie de nombreux gembloutois

Dans le domaine du logement :

- La majorité a veillé à garantir à chacun un logement décent et en a fait une priorité. Les dispositions du Code wallon du logement en matière de lutte contre l'insalubrité, les logements inoccupés et de promotion de la qualité de l'habitat ont bien été mises en œuvre et ont été assorties d'une ordonnance de police sur la prévention des incendies.
- L'ensemble du parc des logements sociaux a été largement rénové : rénovation des toitures, de l'électricité, du sanitaire, des châssis, du chauffage... dans le but de l'amélioration de la qualité de l'habitat et donc du mieux-être des habitants ainsi que de la réalisation d'économies d'énergie.
- La politique du logement social a voulu s'intégrer dans le reste de l'habitat.
- L'offre de logements sociaux s'est accrue en qualité et en quantité. Elle s'est également diversifiée par rapport à la composition des familles, par rapport au handicap et à la personne âgée. Le « mariage » de la Ville de Gembloux avec la Commune de Sombreffe au sein de la SLSP La Cité des Couteliers est une réussite et a permis à celle-ci de se classer dans les 9 meilleures SLSP de la Région wallonne.

La Maison de l'Enfance, les Tarpans, va s'ouvrir rue Docq, et des antennes ont été créées dans les villages (Lonzée, Sauvenière, Grand-Leez et Bossière). Les consultations ONE ont été réorganisées. Les travaux d'extension de la crèche du CPAS (+ 14 places) sont en cours et de nouvelles places d'accueil doivent également être créées dans une nouvelle crèche au Parc Créalys.

La « Maison de l'Emploi » a été créée rue Elisabeth à Gembloux en 2003.

Ville et CPAS ont travaillé en parfaite concertation et collaboration, il n'y a pas eu de double emploi au niveau des services. Le Conseil de l'Action Sociale est devenu le véritable lieu de débat de la politique sociale menée à Gembloux et en partenariat avec le monde associatif le CPAS a multiplié les initiatives pour une meilleure qualité de vie de ses usagers et une offre accrue de services à l'ensemble des gembloutois.

- Le service social est plus nombreux et plus accueillant. Les aides, plus diversifiées, ont augmenté de 30%.

- Depuis 2002 déjà les usagers du CPAS bénéficient d'une allocation de rentrée scolaire de 75 ou 100 euros : on n'a pas attendu les décisions du fédéral !
- Plus de 40 bénéficiaires du revenu d'intégration suivent une formation (mise à niveau, permis de conduire, éco-cantonnier,) ; 40 sont mis au travail dans le cadre d'un contrat d'insertion (ils étaient 9 seulement en 2000) et la moitié trouvent ensuite un emploi normal.
- Les activités d'économie sociale se développent, offrant de nouveaux emplois et des services étendus (repassage, repas à domicile, transport, titres-services, ...)
- Les mardis après-midi « café-thé » sont un lieu de rencontre convivial et les animations y visent à donner à chacun le goût à la culture et aux loisirs créatifs. Les jardins potagers collectifs embellissent le site et promeuvent les méthodes de compostage et de culture biologique.
- Le service Corgemado coordonne les soins et services à domicile permettant aux personnes âgées de rester autant que possible dans leur logement.
- Les Maison de repos du CPAS ont été mises en conformité, modernisées et agrandies, offrant plus de places d'accueil, plus de confort, plus de vie sociale. Une démarche qualité a été entreprise. La résidence St-Joseph à Grand-Leez fut inaugurée en 2004.
- La gestion du CPAS a été « saine et écologique ». L'intervention communale a augmenté de moins de 2% par an alors que le personnel a augmenté de 30% ; nos 2 maisons de repos ont été les premières en Wallonie à être équipées de panneaux solaires.
- Une réelle culture de partenariat avec le monde associatif s'est développée, comme l'ont révélé les « Portes ouvertes sur la solidarité à Gembloux » organisées en 2005.
- Comme autre exemple de collaboration entre la Ville, le CPAS et les acteurs sociaux locaux, la formation qualifiante d'éco-cantonnier, qui s'adresse à un jeune public défavorisé en décrochage. Par le goût du travail de gestion de l'espace public, ces jeunes sont resocialisés par un travail utile. Certains ont déjà pu être engagés à la Ville pour renforcer nos équipes en remplacement des ouvriers partis à la retraite.

5. Le renforcement de la prévention et de la sécurité

La Zone de Police Locale Orneau-Mehaigne est opérationnelle depuis 2002.

Son nouveau Commissariat Central qui dessert Eghezée, La Bruyère et Gembloux est aménagé et installé à Gembloux, sur le zoning de Sauvenière, depuis décembre 2005.

Les Bourgmestres, autorités administratives, participent de près aux définitions des problèmes de terrain et des missions requises.

Gembloux a pris pleinement en charge la Réforme des Polices.

Malgré les restrictions financières imposées à Gembloux, sa contribution dans la mission de police est en permanence supérieure aux normes édictées. La Ville n'a pas désinvesti et elle a assuré les responsabilités qui sont les siennes.

Le corps des Sapeurs Pompiers est venu à bout de plusieurs dysfonctionnements. La situation est aujourd'hui assainie. L'efficacité du Service a été garantie durant toute la période de transition et la restructuration est aujourd'hui en cours.

Le Service d'Ambulances est un service pilote pour toute la région proche.

Les bénévoles viennent de recevoir enfin un dédommagement bien légitime.

6. La libération des initiatives en matière d'Education, de Culture et de Sports

La Ville a entamé de façon soutenue la modernisation et l'entretien nécessaire de nos infrastructures scolaires, culturelles et sportives.

Plusieurs projets scolaires, dont certains proposés à tous les réseaux d'Enseignement, ont été initiés par la Ville, notamment en matière de mobilité et d'ouverture à la multiculturalité. De nombreuses activités culturelles sont menées en partenariat étroit avec le Centre Culturel.

Les écoles ont été maintenues dans chaque village, malgré certaines difficultés temporaires.

La Ville a établi des partenariats avec des clubs sportifs et avec la Région Wallonne pour des constructions et des aménagements fonctionnels.

Des dossiers de grosse infrastructure sont dûment introduits.

Deux circuits VTT ont été balisés en partenariat avec l'Office du Tourisme.

Avec la contribution de la Ville, le Centre Culturel a obtenu son classement de catégorie 1.

Une AMO (Aide en Milieu Ouvert) s'est installée rue Léopold. Elle accueille le Point Relais Infor Jeunes et renforce les actions de prévention et d'animation du service Jeunesse.

Une Commission communale de l'Accueil Extra-scolaire a été mise en place à Gembloux, conformément au décret Accueil Temps Libre. Elle permet à tous les acteurs de l'extra-scolaire de travailler en concertation. Un coordinateur de l'extra-scolaire a été désigné pour l'ensemble des écoles de Gembloux et les garderies de tous les réseaux ont été agréées par l'ONE.

Une réorganisation des garderies du réseau communal est mise en place pour septembre 2006.

Des aides services, transports, prêts de matériel, sont accordés aux mouvements de jeunesse, aux mouvements associatifs et aux quartiers.

Les plaines de vacances sont aidées dans leur gestion et dans leur animation.

7. L'ouverture de Gembloux vers l'extérieur

L'image de Gembloux se renforce avec le classement du beffroi sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO et sur la liste du Patrimoine exceptionnel de la Région Wallonne. L'image de Gembloux se renforce avec les promotions de l'Office du Tourisme : les Journées de la Coutellerie, les Journées de la Pomme ou de la Fraise en lien avec le Centre de Recherches Agronomiques, les Fêtes Médiévales, les Journées Village et Terroir,...

La Ville de Gembloux a entretenu de manière assidue les échanges avec ses villes jumelles.

Gembloux s'inscrit dans une dynamique hesbignonne en partenariat avec des communes voisines, dans la gestion du service de Police Locale, avec son service d'aide médicale urgente, avec la réalisation et la mise en œuvre du Plan Intercommunal de Mobilité (PICM), avec les parcs éoliens, avec l'académie Victor Debekker qui se développe, avec le projet de la nouvelle gare de Chemin de Fer qui se précise et les travaux qui débutent au nord et sur les deux rives de la future gare.

Gembloux est un partenaire à part entière dans le Bureau Economique de la Province, au Parc Crealys, dans l'ASBL Agrobiopôle Wallon. La Ville entretient des contacts privilégiés avec la Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques, avec le Centre Wallon de Recherche Agronomique, avec les institutions et les entreprises qui sont accueillies sur le territoire communal.

La Ville est partenaire de l'ONG ADG et de l'ASBL Maison Internationale et dans les projets de coopération nord-sud aux côtés de la Faculté et avec l'Europe.

Gembloux a sa place dans sa région, dans le pays et dans le monde.

8. Le développement et la participation du citoyen

Au long de 6 années, la Ville a manifestement fait preuve de créativité et d'innovation pour l'information, la sensibilisation et la participation de chacun, des jeunes jusqu'aux aînés : la création d'une newsletter, du site internet communal et d'un site spécifique pour les jeunes, la publication régulière d'un bulletin communal ouvert à tous, non polémique et absent de publication électorale déguisée.

La création des Commissions Consultatives de la Jeunesse, des Affaires Internationales, du Commerce.

Des soirées d'information et de consultation sur l'Aménagement du Territoire, le PCDR, la mobilité, les activités extra-scolaires, la sécurité, l'énergie, l'environnement, la mobilité.

La Ville a informé les riverains des travaux qui débutent, a consulté et concerté les habitants des voiries concernées par des gros chantiers et les avis ont pu être intégrés par nos services.

Conclusion

Dans son étude scientifique sur la qualité de vie, l'UCL ne s'est pas trompée en classant Gembloux dans le top 10 des communes francophones du « palmarès du bien vivre ».

A Gembloux, le Bilan Communal 2001-2006 sera globalement très bon.

Philippe GREVISSE,
Président du CPAS.

Gérard BOUFFIOUX,
Bourgmestre.